

Vivre à Bétheniville



Décoration du rondpoint par l'association Bétheniville en fleurs



L'association

Mémoires des Monts de Champagne vous invite à venir découvrir la muse du peintre Renoir, une béthenivilloise, la comédienne Andrée Heuschling.



Lundi 11 novembre 2019
à 14h30

PROJECTION GRATUITE
à la salle des fêtes de Bétheniville
(page 9)

SOMMAIRE

Compte-rendu du 28/06/19.....	page 2
Compte-rendu du 22/07/19.....	page 3
Compte-rendu du 06/09/19.....	page 3
Compte-rendu du 04/10/19.....	page 4
Les infos pratiques	page 5
Les infos du Grand Reims	page 6
Vie associative	page 8
Agenda	page 9
Etat Civil	page 10
Retour en images	page 10
Portrait	page 12

Nous vous rappelons que ce qui suit n'est qu'un résumé des décisions et discussions des conseils municipaux et que vous avez la possibilité de consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie ou sur le site internet de la commune <http://www.mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/19

Présents : Tous les conseillers sauf Rachel COPPEE, Jackie LOURDEZ, Loïc BARROIS, Alain PORTER (représenté par Jean-Pierre PALADINI)

Nouveaux tarifs pour la salle des fêtes applicables au 1^{er} juillet 2019 aux nouveaux contrats.

	Béthenivillois	extérieurs
Grande salle (avec podium)	250,00	350,00
Cautioun	600,00	600,00
Réunion	200,00	200,00

Achat terrain SCI LES TOURNIERES : condition suspensive à l'achat du terrain.

Le Maire informe le conseil municipal que la proposition d'acquisition du terrain sis « le Lohan » cadastré AE 62 d'une superficie de 6718 m² pour un prix TTC de 20 euros le m² (soit un montant total de 134 360 euros) a été adressée au gérant de la SCI LES TOURNIERES de MOURMELON LE GRAND (Marne), propriétaire de ce terrain.

Celui-ci nous a répondu par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 13 juin 2019 qu'il n'était pas défavorable à la proposition mais il souhaitait qu'une condition suspensive soit précisée dans la vente : « il ne doit pas y avoir de point de vente alimentaire implanté sur le terrain cédé cadastré AE 62 ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- accepte avec restriction qu'une condition suspensive soit précisée dans la vente : « il ne doit pas y avoir de point de vente alimentaire implanté sur le terrain cédé cadastré AE 62 ». En effet, l'assemblée demande à ce que cette interdiction d'implanter un point de vente alimentaire sur la parcelle AE 62 soit limitée à 5 ans à partir de la date de signature de l'acte de vente.

Questions diverses :

- **Zone le Gros Buisson** : L'antenne se trouvera au bout du terrain, cela ne changera rien au parcours de santé.

Les appels d'offres sont lancés.

- **État d'avancement des travaux rue du Neuf Bourg** : Le raccordement téléphonique est en train de se faire. Tous les poteaux bois seront enlevés, puis la voirie pourra être refaite impasse du Neuf Bourg et rue du moulin.
- **Bâtiments de la mairie** : Tout est presque terminé, reste l'entrée de la Poste.
- **Demande de M. Lourdez concernant la tonte des pelouses** : Ce retard s'explique par les travaux urgents de la mairie ainsi que par la panne du tracteur-tondeuse. Cependant, M. le Maire tient à rappeler que chaque conseiller devrait être à même d'expliquer le retard dans la tonte des pelouses, évoqué lors du dernier conseil.

- **Travaux de voirie rue de la crayère** : Après analyse de la DEA, le réseau d'eau potable sera à refaire ainsi que dans la rue cité Renaud.

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/07/19

Présents : Tous les conseillers sauf Loïc BARROIS (représenté par Jean-Jacques GOUAULT), Rachel COPPEE, Jackie LOURDEZ, Isabelle BOUCKSOM, tous excusés.

Achat terrain SCI LES TOURNIERES : condition suspensive à l'achat du terrain : Ne pas y construire un magasin alimentaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la proposition de la commune d'acquérir le terrain sis « le Lohan » cadastré AE 62 d'une superficie de 6718 m² pour un prix TTC de 20 euros le m² (soit un montant total de 134 360 euros) avec une condition suspensive « interdiction d'implanter un point de vente alimentaire sur ladite parcelle pendant à 5 ans à partir de la date de signature de l'acte de vente », le gérant de la SCI LES TOURNIERES de MOURMELON LE GRAND (Marne), propriétaire de ce terrain a répondu par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 15 juillet 2019 qu'il acceptait de vendre le terrain à condition que la clause interdisant l'implantation d'une surface alimentaire sur le terrain soit pour une durée de 10 ans et non 5 ans comme proposée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **accepte** que la condition suspensive soit précisée dans la vente : « il ne doit pas y avoir de point de vente alimentaire implanté sur le terrain cédé cadastré AE 62 ». Mais l'assemblée demande à ce que cette interdiction d'implanter un point de vente alimentaire sur la parcelle AE 62 soit limitée à 10 ans à partir de la date de signature de l'acte de vente.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°36/2019 en date du 28 juin 2019.

Questions diverses

- **Terrain derrière l'ancien cabinet médical** : Nous avons deux propositions d'achat pour ce terrain. Le Conseil décide de vendre au plus offrant.
- **Lagune** : Le Maire explique qu'une demande avait été faite initialement aux abords du cimetière, cette demande n'avait pas été acceptée par le conseil (trop près du village). M. Rannou propose désormais de mettre cette lagune sur une parcelle située à côté des panneaux photovoltaïques. Le conseil est favorable à cette dernière proposition sous quelques conditions (une haie de végétaux coté chemin AF).

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/19

Présents : Tous les conseillers sauf Mme Rachel COPPEE, Messieurs Loïc BARROIS, Jackie LOURDEZ, tous excusés, et Alain PORTER (représenté par Marianne LECOMTE).

Questions diverses

- **Avancement projet dans la zone « le Gros Guisson »** : Début des travaux courant octobre.

- **Travaux impasse du Neuf Bourg, rue du moulin** : Les travaux ont commencé rue du moulin. 8 semaines de travaux sont prévues. Les travaux impasse du Neuf Bourg débuteront d'ici une dizaine de jours.
- **Rue du Neuf Bourg** : Les poteaux sont en train d'être enlevés.
- **Cimetière (colombarium)** : Le portail ne ferme pas correctement, il va être réparé ces prochains jours.
- **Zone Dupeux – garage** : Les documents sont en attente de signature chez le notaire.
- **Déplacement du radar** : Il va être enlevé de la rue du Neuf Bourg pour être replacé rue de Reims dans un premier temps, puis rue de Vouziers.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Les élèves de l'école participeront à nouveau en travaillant sur le thème « Les animaux pendant la guerre ». Il y aura également une exposition sur Andrée Heuschling avec projection du film « Renoir » de 2012.
- Une **journée citoyenne** (nettoyage du village) est à prévoir pour le printemps.

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/10/19

Présents : Tous les conseillers sauf Rachel COPPEE, Loïc BARROIS, Jackie LOURDEZ, tous excusés

Signature d'une convention de servitudes avec ENEDIS.

Une convention de servitude a été conclue avec ENEDIS pour le passage de lignes souterraines sur les parcelles cadastrées section ZC N°11 et ZB N°11.

Aménagements sportifs de la zone « le Gros Buisson » : aménagement d'une piste de roller, d'une piste BMX, d'un parcours de santé et d'une aire de repos. Choix entreprises.

Marché de travaux en 3 lots :

Lot 01 PISTE DE ROLLER et STATIONNEMENT

Lot 02 TERRASSEMENT et ENROBÉ de la PISTE DE BMX, PARCOURS DE SANTÉ, RESEAU AEP et RESEAU POUR ECLAIRAGE PUBLIC

LOT 03 AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET PLANTATIONS

La Mairie a reçu 5 offres par lot :

La procédure est déclarée sans suite pour le Lot n°3. En effet, il apparaît que le coût estimé des prestations dépasse le budget disponible pour ce projet. Ce lot : Aménagements extérieurs et plantations est retiré du programme.

Pour les deux autres lots : tous les candidats ont obtenu la note maximale pour ce qui concerne le critère valeur technique. Le critère décisif a donc été le prix.

L'entreprise retenue a été la SAS RICHARD de SAULT LES RETHEL (Ardennes) pour le Lot n°1 PISTE DE ROLLER et STATIONNEMENT et le lot n°2 TERRASSEMENT et ENROBÉ de la PISTE DE BMX, PARCOURS DE SANTÉ, RESEAU AEP et RESEAU POUR ECLAIRAGE PUBLIC.

Pour compléter les aménagements sportifs de la zone « le Gros Buisson », deux autres prestations ont fait l'objet de demandes de devis.

L'entreprise DIM électricité de SELLES (Marne), a obtenu le marché pour l'installation de l'électricité et de l'éclairage sur la zone « le Gros Buisson » pour une somme de 15 870.20 HT soit 19 044.24 euros TTC.

Et l'entreprise IMAJ de LA CROIX SUR MEUSE (Meuse) a été retenue pour la fourniture et la pose de sept agrès et neuf panneaux pour un total de 11 834.00 euros HT soit 14 200.80 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **approuve** le choix de la commission d'appel d'offres quant à l'entreprise retenue soit la SAS RICHARD de SAULT LES RETHEL (Ardennes) pour le Lot n°1 Piste de roller et Stationnement et le lot n°2 Terrassement et Enrobé de la piste de BMX, parcours de santé, réseau AEP et réseau pour éclairage public.
- **entérine** la décision de Monsieur le Maire concernant les deux entreprises retenues concernant les

marchés annexes au programme d'aménagements sportifs de la zone le Gros Buisson :

- ✓ L'entreprise DIM électricité de SELLES (Marne) pour l'installation de l'électricité et de l'éclairage.
- ✓ L'entreprise IMAJ de LA CROIX SUR MEUSE (Meuse) pour la fourniture et la pose de sept agrès et neuf panneaux.

Questions diverses :

- **L'impasse rue de Reims** va passer en zone 20 km/h.
- **Rue de la crayère** : un changement dans l'emplacement des sens interdits est envisagé afin de faciliter la circulation. La zone privée de Chalons Habitat ne sera plus empruntée par les résidents du lotissement « le Jardin du Coq ».
- **Point sur les travaux en cours** : La finition avant goudron sera effectuée la semaine prochaine et la fin des travaux est prévue pour la semaine suivante dans la rue du moulin et l'impasse du Neuf Bourg.
- **Rue et route de la Neuville** : Les travaux débiteront le 09 octobre, la route reliant Bétheniville à La Neuville sera fermée durant 2 jours.
- **Rue de la Crayère** : les travaux d'assainissement et d'eau potable sont prévus mi-novembre, la partie TP après l'hiver, dès que les conditions météo le permettront.
- **Rue du Neuf Bourg** : un lancement d'appel d'offre aura lieu début novembre concernant les eaux pluviales et les bordures, les travaux pourraient probablement débuter vers le mois de mars.
- **Prévision de travaux** de voirie effectués par le Grand Reims : cité renaud et rue du martelet courant 2020.

LES INFOS PRATIQUES

Jour J tant attendu le 1^{er} octobre 2019



La boulangerie de Bétheniville, à l'angle de la rue Munet et de la rue de la gare, a de nouveau ouvert ses portes grâce à **Emmanuel et Valérie, les nouveaux propriétaires.**

Ils vous proposent toutes sortes de pains ainsi que des pâtés croûte et des viennoiseries mais aussi une formule 1 boisson + 1 sandwich + 1 pâtisserie.

Quelques tables et chaises vous attendent également pour déguster votre sandwich, votre pizza et votre boisson sur place.

Horaires d'ouverture :

*Fermé le lundi.

*Du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h30 à 19h.

*Le dimanche et jours fériés de 6h30 à 13h.

Création d'une ludothèque



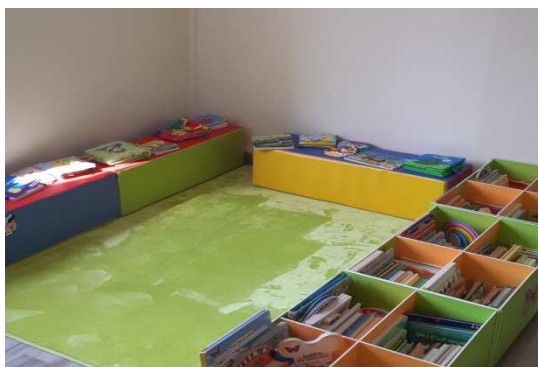
Cette année, une ludothèque a été créée. Tous les adhérents (petits et grands) pourront venir **tous les mercredis lors des vacances scolaires de 14h à 16h.**

Nous sommes à la recherche de bénévoles (adultes responsables) pour élargir les horaires d'ouverture de la ludothèque lors des semaines de vacances.

(Rappelons que l'adhésion à la bibliothèque est gratuite et ouverte à toutes et tous, de Bétheniville ou non).

Merci à tous les donateurs, merci pour les enfants.

Création d'un Biblio-Bébé et d'un coin bébé



Nous recherchons des mamans, nounous ou toute personne souhaitant participer au biblio-bébé.

Des lectures, jeux, chansons seront proposés aux jeunes enfants afin de les stimuler, de les habituer à la lecture dès leur plus jeune âge. Merci de vous faire connaître lors des permanences bibliothèque.

LES INFOS DU GRAND REIMS

Les informations clés sur l'eau et l'assainissement

Présentation

La commune de Bétheniville est alimentée en eau potable par sa propre ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection, et d'un traitement de désinfection. Le rendement du réseau de distribution est de 70,8% sur l'ensemble du pôle Rive de la Suippe. Le suivi et le bilan qualité de votre eau établis par

l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS), sont disponibles ci-dessous. Vos eaux usées sont traitées par la station d'épuration de Bétheniville avant de rejoindre le milieu naturel.

Gestionnaire eau potable

A compter du 1er avril 2019, la Communauté urbaine du Grand Reims reprend en direct l'exploitation du réseau d'eau potable sur la commune et la facturation de vos consommations d'eau.

La gestion du réseau d'assainissement collectif reste réalisée par la société VEOLIA qui vous enverra en 2019 la facture pour la collecte et le traitement des eaux usées.

Prix moyen de l'eau

Prix de l'eau HT : **3,24 €**

Ce prix moyen du mètre cube est calculé sur la base d'une facture moyenne annuelle de 120m³. Il tient compte de la part fixe et des redevances applicables à la commune.

Qualité de l'eau

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique. Ce contrôle réglementaire peut être complété par des campagnes d'analyses spécifiques. L'ensemble étant suivi par le Service Public.

Retrouvez le dernier rapport d'analyse, sur le site du Ministère des solidarités et de la santé

Bilan

Retrouvez le dernier bilan qualité établi par l'ARS pour votre commune :
https://eau.grandreims.fr/files/grandreims/Contenu/Qualite_eau/51054-B%C3%A9theniville/Bilan/ST%20HILAIRE%20BETHENI..PDF

CONTACTS

RELATION CLIENTÈLE

GRAND REIMS

03 26 77 76 70

Espaces Clients : eau.grandreims.fr

Guichet : 3 rue Eugène Desteuque - Reims

Adresse postale : CS 80036

51722 REIMS Cedex

INTERVENTION EAU

Secteur Est - 71 rue de Bault.

51110 ISLES SUR SUIPPE

Téléphone. 03.26.04.42.50

Astreinte : 06.18.30.76.25

Fax. 03.26.04.44.81

INTERVENTION ASSAINISSEMENT

Véolia eau :

Service clients et urgence

24/24 - 7/7 : 09 69 32 35 54

Transport scolaire

Votre enfant utilise les transports scolaires organisés par le Grand Reims. Nous vous rappelons que la présentation d'un titre de transport en cours de validité est obligatoire sur les circuits collégiens et lycéens à chaque montée dans le véhicule (Article IV.1 du Règlement des Transports Scolaires).

Des contrôles sont désormais effectués par les conducteurs.

Merci de rappeler à votre enfant la consigne de présenter sa carte de transport à chaque montée dans l'autocar.



Pour tout renseignement sur les transports scolaires :

03 26 77 78 79

www.grandreims.fr

abonnements.scolaires@grandreims.fr

VIE ASSOCIATIVE

Journée récréative à la pêche



Cette année à nouveau, l'association de pêche La Saumonée de Bétheniville a noué un partenariat avec la garderie des Mercredis Récréatifs de la commune pour réaliser une sortie sur le thème de la pêche. C'est ainsi vingt-huit jeunes de 5 à 11 ans qui ont pu profiter le 19 juin, d'une journée nature aux étangs du Moulin de la Chut de Juniville.

Encadrés par des bénévoles de l'association venu en renfort du personnel de la garderie, les enfants ont ainsi pu s'initier ou se perfectionner suivant les niveaux, aux joies de la pêche à la truite. Les poissons relâchés pour l'occasion ont permis de nombreuses prises avec leurs lots d'émotions.

Chaque participant est reparti avec des supports fournis par la fédération de la pêche qui leurs permettront de mieux connaître les milieux aquatiques et les poissons.

Clôture de la saison 2019 pour la AS Pétanque Loisir



Pour clore agréablement la saison 2019, l'association a organisé un concours de pétanque à la mêlée le samedi 14 septembre 2019.

24 adhérents, sur les 36 que compte l'association, se sont affrontés en doublettes. Les 3 premiers : Medhi GUENARD, Isabelle BOUCKSOM et Laurent GUENARD ont remporté du champagne et un trophée offert par la commune de Bétheniville. L'association remercie chaleureusement cette dernière pour son soutien.

A la fin du concours, les adhérents présents se sont vu remettre chacun un lot, offert par l'association, selon leur classement au challenge interne du club. Les points sont

comptés en fonction des parties gagnées et du goal average cumulés des 4 concours de l'année en doublettes.

Réunion des associations



Il s'agissait ce mardi 17/09/2019 de la remise des clés aux associations de la nouvelle salle des associations. Etaient présents M. le Maire, Marianne Lecomte, Chrystel Hurtaux et les présidents des associations (ou leur représentant).

M. le Maire leur a présenté la salle puis expliqué le fonctionnement (planning d'utilisation géré par Chrystel Hurtaux, règlement intérieur, utilisation de la photocopieuse avec un code par association, de la box, réfrigérateur, cafetière,...).

Rentrée 2019-2020 : Bétheniville à toutes jambes



L'association BATJ a fait sa rentrée officielle le dimanche 22 septembre 2019.

L'association en a profité pour accueillir et remercier ses sponsors ainsi que la mairie de Bétheniville qui est toujours présente aux cotés des associations.

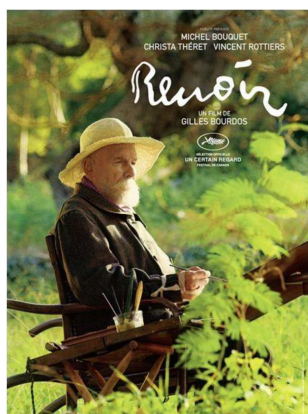
Si vous souhaitez venir participer à des moments sportifs et conviviaux, vous pouvez adhérer à l'association pour la saison 2019-2020. Renseignements auprès de Monsieur Gouris Maxime.

Bonne année sportive à tous.

agenda

Lundi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre, RDV à 11h30, place de la mairie Projection du film « Renoir » à 14h30 à la salle des fêtes.
Samedi 16 novembre	Loto des Sapeurs Pompiers, ouverture des portes à 18h30 à la salle des fêtes.

Projection du film « Renoir » de Gilles Bourdos



Gilles Bourdos nous invite à pousser les volets de la villa des Collettes, et à observer le peintre **Pierre-Auguste Renoir, au crépuscule de sa vie, peindre ses baigneuses** telles des nymphes dans un décor onirique parsemé d'oliviers plusieurs fois centenaires. Cadre dans lequel l'artiste lutte malgré son arthrose et ses infirmités **pour ne pas mourir « avant d'avoir achevé son chef d'œuvre »**.

« Renoir », cette jolie chronique historique, est relatée **du point de vue d'Andrée Heuschling dite Dédée**, la dernière muse de celui qui se qualifiait « d'ouvrier de la peinture ». Petite rouquine vive et frondeuse, **elle lui insuffla l'énergie nécessaire à la poursuite de son œuvre** dans le contexte difficile du décès de sa femme, et de

la guerre qui le privait de ses fils aînés. Le film s'attache à la relation de la jeune femme aux hommes de la famille Renoir, du peintre qui l'accueille presque comme sa fille, à son idylle naissante avec **Jean Renoir** dont elle sera par la suite la première épouse et l'actrice fétiche de ses premiers films sous le nom de **Catherine Hessling**.

Lumière donc sur celle qui incita **Jean Renoir** à démarrer la carrière que nous lui connaissons.



ETAT CIVIL

NAISSANCES – Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents.

👶 Mathéo DELATTRE le 05 juillet 2019

👶 Liam, Emile SAGOT le 20 juillet 2019

RETOUR EN IMAGES

14 juillet 2019



Noces de diamant pour Maurice et Yvette



Maurice Guillemart, né le 06 août 1936 à Saint-Masmes et son épouse Yvette LADURELLE, née le 07 octobre 1940 à Bétheniville ont fêté leurs soixante ans de vie commune le 17 août 2019 à la Mairie de Bétheniville en présence de Monsieur Jean-Jacques GOUAULT, Maire de la commune, Madame Marianne Lecomte, première adjointe et de toute la famille. La cérémonie a été émouvante car leur mariage avait été célébré le 08 août 1959 et leurs noces d'or le 22 août 2009.

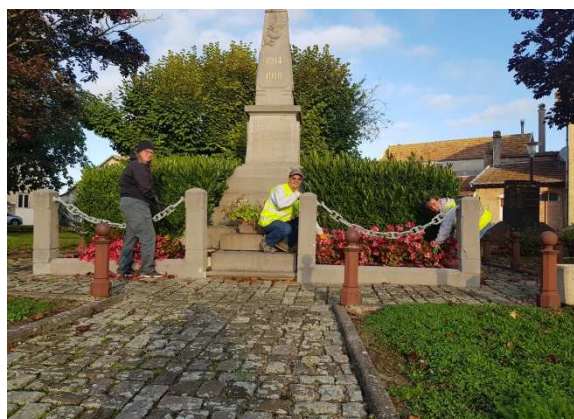
Maurice et Yvette sont restés toute leur vie à Bétheniville : quatre enfants sont nés de leur union et aujourd'hui dix petits-enfants et douze arrière-petits-enfants viennent agrandir la famille. Félicitations aux jeunes mariés et tous nos vœux de bonheur.

Goûter aux activités manuelles de la bibliothèque



A l'occasion des vacances scolaires d'automne, un goûter organisé par l'équipe de la bibliothèque a ravi les enfants des activités manuelles. Gâteaux et bonbons ont été partagés dans la joie et la bonne humeur.

Déplantation et plantation par la commission fleurissement



Après avoir déplanté et nettoyé les bacs et massifs de la commune le samedi 12 octobre, les membres de la Commission Fleurissement ont procédé deux semaines plus tard, le 26 octobre, à la plantation de pensées et de bulbes. Merci à eux pour leur investissement dans l'embellissement de notre village.



Journée de fin d'année Equip'âge à Dontrien en juin



PORTRAIT

Si vous souhaitez retrouver l'interview de **Christophe Terroine** et de son partenaire Benoît Dollez, voici le lien vers la vidéo du « mag' de Sport Club » qui les a mis à l'honneur le jeudi 24 octobre, pour parler roller marathon.

https://www.youtube.com/watch?v=wVZAn0kd_MO

